

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

15^e année

Vœux du président à la nation

DENIS SASSOU N'GUESSO DÉCRÈTE 2024, ANNÉE DE LA JEUNESSE

Il l'a dit clairement dans son message de vœux de fin d'année 2023 à la nation, décliné le 31 décembre 2023. Ce faisant, le chef de l'Etat a vu juste quand on sait que la jeunesse contribue à développer la résilience des communautés et à stimuler le progrès. Outre cet aspect, le président de la République a insisté sur la consolidation de la paix et la sécurité aussi bien dans le monde que dans la sous région. Dans ce contexte, il a mis en garde tous les pêcheurs en eaux troubles qui tenteront de mettre à mal les institutions de la République. Au plan économique, il a affirmé sans ambages que le Congo renoue avec la croissance et a exhorté le gouvernement à rendre cette tendance irréversible.



☞ 3

Réveillon d'armes 2024

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉNONCE LES DÉFAILLANCES, L'INDISCIPLINE DANS LA FORCE PUBLIQUE ET LES FAC

☞ 2

Bénédiction des couples homosexuels

LES ÉVÊQUES DU CONGO ET D'AFRIQUE DISENT «NON»

☞ 13



Dette intérieure

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DU CONGO DÉMARRENT L'ANNÉE 2024 EN BEAUTÉ

☞ 8

RGPH-5

LA POPULATION DU CONGO A PLUS QUE DOUBLÉ EN 16 ANS

La ministre en charge du plan et de la statistique Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a publié le 29 décembre 2023 à Brazzaville, les résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5). Il ressort de ce dénombrement de la population que 6.142.180 habitants vivent actuellement sur le territoire congolais contre 3.697.490 habitants en 2007.

☞ 6

Réveillon d'armes

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉNONCE LES DÉFAILLANCES, L'INDISCIPLINE DANS LA FORCE PUBLIQUE ET LES FAC

Cette dénonciation a été faite le 31 décembre 2023 dans l'enceinte du ministère de la défense nationale, à la faveur du traditionnel réveillon d'armes, édition 2023. Face au haut commandement de la Force publique et des Forces armées congolaises, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso, réagissant au rapport fait par le général de division, Chef d'Etat-major général Guy Blanchard Okoi, a rappelé à l'attention des militaires, gendarmes et policiers que la discipline est la force principale des armées. Il a également stigmatisé le comportement déviant de certains éléments de la force publique dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions de contrôle sur les routes. C'est pourquoi, il a prescrit pour les 365 prochains jours, la prise en main des soldats dans les centres d'instruction.

Comme à l'accoutumée, le réveillon d'armes a été ouvert par le point de l'application des instructions données par le chef suprême des armées Denis Sassou N'Guesso, une année auparavant. Le rapport y afférent a été fait par le chef d'Etat-major général Guy Blanchard Okoi. Pour 2024, le général Guy Blanchard Okoi, a indiqué que l'action de la Force publique et des militaires portera sur la gouvernance administrative, stratégique et logistique. Elle sera aussi consacrée à l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation militaire ; la consolidation de la phase de sédentarisation dans les nouvelles casernes; l'opérationnalisation de la direction centrale du génie et de ses bataillons ; la consolidation de l'instruction et de l'entraînement des personnels à travers la formation



Photo de famille après les orientations claires et précises du Chef suprême des armées

continue ; la définition des minimaux opérationnels en vue de leur budgétisation. Faisant le point des actes posés en 2023, en application des instructions données par

le chef suprême, le chef d'Etat-major général a indiqué que le processus d'implantation des unités dans les nouvelles casernes est effectif pour les unités de la 40ème brigade de la zone militaire de défense n°9. Il s'agit des casernes de la Case Barnier, Mont Mambou et Ndouo. Mais il a notifié par ailleurs que cette phase de sédentarisation est appelée à se consolider avec la prise en compte par le gouvernement des travaux d'urgence et de court terme.

Sur la lutte contre le grand banditisme, Le CEMG a fait savoir que la Force publique a contribué à la conscientisation des jeunes délinquants avec le concours du Haut-Commissariat au traitement et à la prévention de la délinquance juvénile. « L'opérationnalisation des deux centres de rééducation et d'encadrement des jeunes délinquants, en construction dans les départements de la Bouenza et de la Cuvette, devrait contribuer à poursuivre et à renforcer l'action de la force publique dans la lutte contre ce phénomène », a-t-il affirmé. Parlant des directives permanentes, relatives à l'instruction et à la formation des personnels, le général de division Guy Blanchard Okoi a affirmé qu'elles portent leurs fruits.

Suite page 5

MESSAGE DE VŒUX DE NOUVEL AN À SON EXCELLENCE DENIS SASSOU-N'GUESSO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT.

Au nom du personnel du Haut-commissariat à la réforme de la gouvernance électorale (HCRGE) et en mon nom propre, je suis heureux de vous adresser mes vœux les meilleurs de bien-être et de réussite, dans l'exercice de vos lourdes missions au service de la Nation.

Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.

Les annales de notre pays retiendront que dans le tourbillon des choses et du temps, vous avez su garder le cap, en accordant à la paix, à notre sécurité collective et au projet de développement du Congo, toute la place qu'ils méritent respectivement.



Charles NGANFOUMO
Haut-commissaire à la réforme de la gouvernance électorale

En ces instants de césure entre l'année 2023 et l'année 2024, je me réjouis à l'idée de savoir que vos ambitions et votre engagement pour le développement du Congo n'ont pas varié ; ils constituent le socle du lien qui vous attache à la Nation congolaise. Ces ambitions rencontrent fort heureusement le sens profond du pacte de continuité et de confiance qui vous lie aux Congolais.

Je formule le vœu que le Tout-Puissant vous accorde toute l'énergie dont vous avez besoin, pour faire prospérer notre Nation avec beaucoup d'espoir.

Bonne et heureuse année 2024, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat.



Vœux du président à la nation

DENIS SASSOU N'GUESSO DÉCRÈTE 2024, ANNÉE DE LA JEUNESSE

Il l'a dit clairement dans son message de vœux de fin d'année 2023 à la nation, décliné le 31 décembre 2023. Ce faisant, le chef de l'Etat a vu juste quand on sait que la jeunesse contribue à développer la résilience des communautés et à stimuler le progrès. Outre cet aspect, le président de la République a insisté sur la consolidation de la paix et la sécurité aussi bien dans le monde que dans la sous région. Au plan économique, il a affirmé sans ambages que le Congo renoue avec la croissance et a exhorté le gouvernement à rendre cette tendance irréversible.

En effet, au plan de la forme, ce message de 12 minutes environ, a été emprunt de solennité et de fermeté. Le « Congo » pour exprimer son humilité et son désir de rassembler ses compatriotes autour d'un même idéal, est revenu plusieurs fois dans ce message. Ce discours a été conciliant et sans animosité envers quiconque. Dans le fond, le président de la République Denis Sassou N'Guesso a fixé le cap, répondu aux interrogations et tenté de lever les inquiétudes ainsi que des incertitudes. L'assurance du chef de l'Etat se veut ferme. La réalisation de l'agenda 2024 détermine

la marche vers le développement, en ce qu'il comporte entre autres la consolidation de la paix et la sécurité, la consolidation des acquis économiques et sociaux, la lutte contre le chômage des jeunes et la pauvreté.

Parlant de l'économie nationale, le président Denis Sassou N'Guesso a affirmé avec aisance dans son message de vœux à la nation : « *nonobstant, les incertitudes induites par un contexte mondial difficile, notre pays connaît une embellie perceptible de son économie, annonçant des perspectives de croissance durable et, ce, à la grande satisfaction de nos partenaires au développement* ».



Pour consolider cette tendance à l'embellissement, le chef de l'Etat promet d'accélérer en 2024, les réformes structurelles de l'économie congolaise. Tout en indiquant que ces résultats sont l'œuvre collective, Denis Sassou N'Guesso, rassure ses compatriotes qu'il est conscient de leurs attentes. Le chemin de la croissance

qu'emprunte depuis un certain temps l'économie du Congo est bénéfique pour tous ses compatriotes. De ce fait, le président Denis Sassou N'Guesso a déclaré : « *les réformes sociales majeures à venir doivent être résolument tournées vers, d'une part, la lutte contre le chômage, en l'occurrence le chômage des jeunes et,*

d'autre part, la lutte contre la pauvreté ». C'est pour maintenir ce cap que le président de la République « *exhorte à une plus grande mobilisation et vigilance accrue afin de rendre irréversibles nos performances économiques et sociales* ». Ce qui n'est que justice lorsqu'on sait que la prise en charge des aspirations de la jeunesse en dépend. Faute de quoi, la jeunesse qui devient la priorité des priorités en 2024, ne sera qu'un vain slogan.

Aussi, en sa qualité de président du Bassin du Congo, le président Denis Sassou N'Guesso n'est pas passé pied joint sur son combat contre le réchauffement climatique. Pour y remédier, il exige la sauvegarde des forêts et des écosystèmes. De même, il a appelé les Congolais à maintenir le climat de paix qui règne si merveilleusement dans notre pays, si l'on veut que les annonces d'espoir contenues dans le message de vœux à la nation du chef de l'Etat se concrétisent pour le plus grand profit et plaisir du peuple. Il s'est adressé particulièrement à tous les oiseaux de mauvais augure qui tenteront de déstabiliser le Congo et ses institutions.

Patrick Yandza

MESSAGE DE VŒUX À LA NATION DU CHEF DE L'ETAT, DENIS SASSOU N'GUESSO, À L'OCCASION DU NOUVEL AN 2024

Mes chers compatriotes ;

Le 28 novembre dernier, devant le Parlement réuni en Congrès, j'ai dressé, dans mon message sur l'état de la Nation, un bilan rigoureux mais objectif de l'action gouvernementale courant 2023.

Nonobstant les incertitudes induites par un contexte mondial difficile, notre pays connaît une embellie perceptible de son économie, annonçant des perspectives de croissance durable et, ce, à la grande satisfaction de nos partenaires au développement.

En renouant avec la croissance, le Congo amorce son retour aux équilibres macro-économiques. Nous sommes donc sur la bonne voie.

Pour consolider ces acquis, nous devons accélérer, en 2024, les réformes structurelles de notre économie.

Ces efforts sont le résultat d'une œuvre collective qui a engagé l'ensemble de notre peuple, toujours résilient malgré les conséquences de l'inflation des prix des produits de grande consommation consécutive à de nombreux facteurs, notamment la guerre russo-ukrainienne, les retombées de la pandémie de covid-19.

Au seuil de l'année nouvelle, je voudrais saluer la mémoire et rendre un hommage mérité à tous ceux qui nous ont quittés en 2023 en rappelant, au bon souvenir de la Nation, leur contribution à la modernisation de notre pays, engagé dans sa marche vers le développement.

C'est pour cela que les gains de la croissance de notre économie ainsi que les réformes sociales majeures à venir doivent être résolument tournés vers, d'une part, la lutte contre le chômage, en l'oc-

currence le chômage des jeunes et, d'autre part, la réduction de la pauvreté.

Nous devons amplifier et consolider les avancées déjà réalisées dans ces domaines afin que les couches les plus vulnérables de notre société se sentent protégées et soutenues par l'Etat.

Mes chers compatriotes ;

Les incertitudes multiformes et persistantes relevées au niveau mondial continueront d'influer sur notre marche vers le développement.

L'instabilité observée dans plusieurs régions du monde et les effets néfastes des changements climatiques sont susceptibles de fragiliser les progrès accomplis par notre pays.

L'année 2024 nous exhorte à une plus grande mobilisation et une vigilance accrue afin de rendre irréversibles nos performances économiques et sociales.

Ainsi, j'ai mené, en 2023, différentes initiatives de médiation en vue de restaurer la paix et la sécurité dans certains foyers de tensions et autres zones de conflits à travers le monde, tout en prenant une part active au renforcement de la stabilité de notre sous-région.

Je continuerai à faire entendre la voix du Congo partout où elle pourrait accompagner et permettre à des peuples frères ou amis de recouvrer la paix.

Dans la même veine, notre pays s'est porté, depuis plusieurs décennies, à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques.

Il nous faut maintenir le cap et sauvegarder les forêts du Bassin du Congo pour préserver nos populations des effets dévastateurs de cette menace.

A ce propos, notre action se poursuivra avec déter-

mination pour un monde plus fiable car, plus que jamais, ici se joue la survie de l'espèce humaine.

Mes chers compatriotes ;

S'agissant des défis auxquels se trouve confronté notre pays au moment d'aborder la nouvelle année, il sied de souligner l'urgence de répondre aux attentes des jeunes.

C'est pourquoi, pour une meilleure prise en charge de leurs aspirations, je décrète 2024, année de la jeunesse.

Il s'agit d'intensifier nos efforts pour des réponses davantage pertinentes qui impliquent la participation des jeunes et leur assurent une lisibilité plus nette et des dispositions effectives en matière d'éducation, de formation et d'emploi.

Enfin, je réitère mon appel à la consolidation de la paix au Congo et dans le reste du monde.

La communauté internationale, pour sa part, doit s'aviser de la nécessité de mettre fin aux conflits meurtriers qui secouent certaines parties de la planète.

Aucun progrès n'est possible sans la paix, d'où l'exigence renouvelée de mobilisation et de vigilance, pour notre pays, afin de parer à toute velléité ou tentative de déstabilisation de nos institutions.

2024 est une nouvelle page de notre mieux vivre ensemble qui s'ouvre. L'optimisme reste toujours de mise.

Bonne et heureuse année à tous !

**Vive la République !
Vive le Congo !
Je vous remercie.**

Allocution du président du Sénat, le vénérable Pierre ngolo, à l'ouverture de la 1^{ère} session budgétaire de la 4^{ème} législature

«NOUS DEVONS BIEN SCRUTER LA RÉALITÉ NATIONALE, EN CERNER LES IMPÉRATIFS DU MOMENT POUR DES ARBITRAGES QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DU PEUPLE PAR ORDRE DE »



- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;**
 - **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
 - **Très chers collaborateurs ;**
 - **Mesdames, Messieurs.**

Voici un peu plus de deux semaines passées, le 27 septembre précisément, prenait fin la session inaugurale, marquant le lancement de la 4^{ème} législature du Sénat.

Ce 15 octobre, soit moins de trois semaines après, s'ouvre la 1^{ère} session ordinaire de la mandature dans un contexte de crispation des relations entre les Grands du monde.

De nos jours, la suspicion croissante entre pays dominants, véritable sujet de préoccupation des citoyens de notre planète, les tensions commerciales, les conflits d'intérêts et la rivalité géopolitique empoisonnent sérieusement la vie à l'échelle internationale.

Pendant que l'humanité étale, au jour le jour, son impuissance à maîtriser l'incendie ravageur qui se propage entre la Russie et l'Ukraine et que le feu couve sur l'axe Azerbaïdjan – Arménie, le volcan Israël – Palestine vient brusquement de se réveiller avec des horreurs d'une extrême gravité.

La situation actuelle, qui met en évidence la nécessité et l'urgence du règlement de la question des deux Etats aux limites bien circonscrites, exige une action

vigoureuse des Nations Unies pour un cessez-le-feu immédiat.

Israéliens et palestiniens sont tous des citoyens du monde avec des droits reconnus à tous les êtres humains. Ils méritent la protection de l'ensemble de la communauté internationale qui se rendrait coupable des crimes imprescriptibles si elle devait continuer à s'empêtrer dans la passivité que l'on constate, passivité assimilable à de la complicité.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
 - **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
 - **Très chers collaborateurs ;**
 - **Mesdames, Messieurs.**

Les questions liées à la cyber-sécurité, à la protection des données et à l'influence des technologies émergentes sont au centre des préoccupations, avec des débats intenses, soutenus sur la réglementation et la gouvernance de l'Internet.

Les enjeux liés aux changements climatiques appellent une action collective conséquente de lutte contre les défis environnementaux. Les tempêtes, les inondations, les séismes, les feux de forêts, bref les diverses catastrophes qui rendent de plus en plus l'existence précaire sont là pour nous tenir dorénavant sur nos gardes si nous avons vraiment des rêves pour notre avenir.

Dans un univers si trouble, l'Afrique ne semble pas avoir tiré les enseignements de son histoire post-indépendance pour se positionner résolument sur la voie de la construction démocratique et du développement.

Les élites africaines ne bénéficient d'aucune circonstance atténuante devant l'enlisement du continent pendant que les autres prennent de l'envol.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
 - **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
 - **Très chers collaborateurs ;**
 - **Mesdames, Messieurs.**

La 1^{ère} session ordinaire de la 4^{ème} législature est une session budgétaire ; session traditionnellement lourde dont la première affaire est le projet de loi des finances de l'Etat pour l'année suivante. Dans le cas d'espèce, il s'agit du projet de budget de l'Etat, exercice 2024.

En nous engageant dans cet exercice, nous devons bien scruter la réalité nationale, en cerner les impératifs du moment pour des arbitrages qui répondent aux attentes du peuple par ordre de priorité.

Sans dilettantisme, sans précipitation, sans nonchalance, examinons sérieusement le projet de budget dans le seul dessein de faire que le budget voté incarne véritablement la volonté de porter progressivement le

pays vers l'émergence et le développement.

La route de l'émergence et du développement sur laquelle il nous faut inscrire durablement et définitivement le Congo astreint les parlementaires que nous sommes à l'obligation de rendement. Celui-ci s'évalue à la constance et à l'efficacité du contrôle, à la rigueur du traitement de tout ce qui passe par la table du Parlement. A cette fin, nous avons fait de la 4^{ème} législature, la mandature de l'excellence, de l'action.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
 - **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
 - **Très chers collaborateurs ;**
 - **Mesdames, Messieurs.**

Le règlement intérieur de notre Chambre vient de connaître deux modifications majeures : l'une portant sur le nombre de séances des questions orales avec débat au cours de la session ordinaire, l'autre portant création de la 7^{ème} commission permanente avec pour effet l'inscription des membres du bureau, à l'exception du Président, dans les commissions permanentes.

Le passage d'une séance des questions orales avec débat à deux par session ordinaire traduit la volonté de renforcer le contrôle afin de contribuer véritablement à la promotion de la transparence, de la bonne gouvernance et de la démocratie.

Le pari du développement du Congo qu'il nous faut tenir exige absolument l'assainissement de notre univers mental. Suivons en cela la voie de la lutte contre les antivaleurs telle que définie et reprécisée avec insistance par le Président de la République, Chef de l'Etat.

La création de la Commission plan, aménagement du territoire, développement durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle s'explique par la détermination du Sénat à mettre désormais plus d'accent sur l'exécution des plans et projets dans l'optique de l'amélioration du suivi évaluation des ambitions initiales. Notre regard constant est à porter aussi sur la privatisation dans les différentes étapes de processus.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
 - **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
 - **Très chers collaborateurs ;**
 - **Mesdames, Messieurs.**

A propos des changements climatiques, que nous avons évoqués ci-haut dans la définition du contexte, le Sénat, fait le serment qu'en la matière l'anticipation est le remède le plus efficace. Aussi, salue-t-il la tenue à Brazzaville du 26 au 28 octobre prochain, du Sommet des trois bassins d'écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales.

Il en appelle à la pleine responsabilité de tous les participants attendus, afin que ces assises, plutôt que d'être la tribune de simples joutes oratoires, soient le lieu de prise de réelles décisions à impacts véritables sur la vie de l'humanité toute entière. Le Sénat souhaite pleins succès aux travaux de l'espoir.

A cette occasion, le Sénat félicite Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat pour cette heureuse initiative à inscrire dans la constance de son engagement en faveur de la protection de l'environnement.

- **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**

Maintenant que nous nous mettons au travail, ayons en mémoire les durs échanges que nous avons eus pendant la campagne avec les conseillers départementaux et municipaux afin d'en faire une exploitation qui cimentera la confiance avec nos mandants.

Bon travail à tous.

Je déclare ouverts les travaux de la 1^{ère} session ordinaire budgétaire de la 4^{ème} Législature du Sénat.

- **Vive le Sénat !**
 - **Vive la Démocratie !**
 - **Vive la République !**

Je vous remercie.



Assemblée nationale

14 AFFAIRES SUR 18 ONT ÉTÉ ADOPTÉES AU COURS DE LA QUATRIÈME SESSION ORDINAIRE

La quatrième session ordinaire de l'Assemblée nationale dont les travaux, ouverts le 15 octobre 2023, ont pris fin le 23 décembre dernier, a été marquée par l'adoption par un vote consensuel des députés de la loi de finances pour l'année 2024. Ce budget de l'Etat arrêté en recettes, à la somme de deux mille six cent cinq milliards sept cent millions (2 605 700 000 000) de FCFA et en dépenses à deux mille soixante-neuf milliards six cent cinquante et un millions (2 069 651 000 000) de F CFA expérimente pour la première fois le mode de budgétisation par programme et implémente d'autres particularités.

Les soixante-dix jours de travaux de cette session ordinaire dite budgétaire ont été dominés par des dossiers à caractère économique. Les élus du peuple ont, outre le budget de l'Etat 2024, examiné et adopté treize autres affaires sur les dix-huit soumises à leur approbation. Il s'agit entre autres, de la loi de règlement du budget de l'Etat 2022, la loi de finances rectificative pour l'année 2023, le projet de budget de l'Assemblée nationale. L'accord de financement relatif au projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (AID) et l'accord de prêt pour le deuxième financement à l'appui des politiques de développement pour la gestion financière et la croissance inclusive entre la République du Congo et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), figurent également parmi les affaires approuvées par les députés.

A propos du projet de loi de finances pour l'année 2024, il consacre le passage du budget des moyens au budget programme à travers l'échantillon de six ministères. Les orientations prioritaires visent à rééquilibrer les finances publiques avec l'objectif opérationnel de



Le bureau de l'Assemblée nationale à l'hémicycle

ramener le solde primaire hors pétrole et mines à - 8,1% du PIB afin de générer des marges budgétaires adéquates. La stratégie élaborée pour atteindre les objectifs visés consiste à :

- consolider la croissance économique en mettant l'accent sur l'investissement productif et la préservation des dépenses sociales ;
- réduire les fragilités liées au portefeuille de la dette publique ;
- renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources internes hors pétrole et permettre ainsi, la réactivation du compte de stabilisation des recettes pétrolières ;
- renforcer la résilience de l'économie face aux fluctuations conjoncturelles.

Outre ces objectifs spécifiques, la stratégie de rééquilibrage des finances publiques repose

aussi sur la rationalisation de la dépense publique et l'amélioration de la gestion de la dette publique.

Quant au budget de l'Assemblée nationale pour l'année 2024, il a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 21 637 000 000 de FCFA. Ce budget tient compte notamment du renforcement de la fonction législative du député par l'intensification du contrôle des politiques publiques mises en œuvre par le gouvernement. La promotion des relations interparlementaires et l'amélioration des conditions de travail des agents de cette institution figurent également dans ledit projet de budget.

S'agissant de l'accord de financement relatif au projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale entre la République du Congo et

l'Association internationale de développement (AID), l'objectif est d'améliorer l'efficacité du transport et du commerce, l'inclusion socio-économique, l'adaptation au climat et la résistance des infrastructures le long des tronçons du corridor fluvial et routier Bossembélé-Bossangoa, entre la République du Congo et la République centrafricaine.

Ce projet permettra d'intensifier les échanges commerciaux et de rentabiliser le port autonome de Brazzaville et les ports secondaires, les ports et points d'amarrage situés le long du fleuve Congo et de la rivière Oubangui dans les localités de Makotimpoko, Mossaka, Liranga, Dongou, Boyélé et Bétou.

Le projet de loi portant orientation de la réforme de l'Etat et celui relatif à la protection du consommateur, ainsi que la loi fixant la composition de la cour des comptes et de discipline budgétaire et le projet de loi portant création de la Caisse congolaise d'amortissement des emprunts souscrits par la République du Congo ont figuré au menu de cette session.

Clôturent les travaux, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba s'est réjoui de la moisson de cette session qui a été abondante. Il a également évoqué les séminaires de renforcement des capacités des parlementaires qui ont eu lieu en marge des travaux en session. Le président de l'Assemblée nationale a notamment déclaré : « l'examen et l'adoption de la loi des finances de l'Etat, exercice 2024, après d'après débats, dans un esprit républicain, dépassant ainsi le clivage majorité-opposition, honore à plus d'un titre notre chambre. La réflexion qui a été faite d'aborder le fonds routier et permettre, de façon progressive son évolution vers un fonds routier de deuxième génération, exige du gouvernement de la République des réformes structurelles et organisationnelles, pour plus d'efficacité et d'efficience dans sa mise en œuvre ».

En outre, Isidore Mvouba a remercié l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui a organisé un séminaire pour préparer les députés et sénateurs à prendre leurs marques pour une entrée réussie du Congo dans la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

Enfin, le président de la chambre basse a salué l'opération de planting d'arbres au lycée Chaminade de Brazzaville qui a consacré la fin de l'atelier de formation organisé avec l'appui de la FAO en faveur des parlementaires et placé sous le thème : « rôle des parlementaires dans la transformation des systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Congo, dans l'agenda 2030 ».

Naomi Mataza

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉNONCE LES DÉFAILLANCES ET L'INDISCIPLINE DANS LA FORCE PUBLIQUE

Suite de la page 2

En guise d'illustration, il a cité l'exemple des stagiaires internationaux qui sont actuellement en formation à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, à l'école de la gendarmerie nationale et à l'école militaire préparatoire. Le CEMG a en outre indiqué que 200 stagiaires issus des dix-sept pays africains sont en formation à l'école de génie, mettant ainsi en exergue sa vocation d'école régionale. La coopération en matière de défense et de sécurité, se développe et se densifie, parce que le Congo respecte ses engagements internationaux. Prenant la parole à son tour, le chef de l'Etat est revenu sur

« les événements malheureux survenus au stade d'Ornano ». Pour le président de la République, ces événements ont mis « en évidence les quelques défaillances liées à la discipline générale, au manque de rigueur dans l'exécution des directives données et au non-respect de la hiérarchie. Tous les éléments de la force publique savent que la discipline est la force principale des armées. Il a été aussi observé certains comportements déviants de la force publique dans le cadre de l'accomplissement des missions de contrôle sur les routes et même à travers les rues et avenues des grandes

ville. Ces comportements déviants sont même décriés par le peuple. La force publique ne peut pas établir une relation de confiance avec le peuple si les comportements déviants ne sont pas définitivement éradiqués ».

Selon le chef de l'Etat, l'incorporation dans la force publique est volontaire. A ce titre, le recrutement devrait se faire dans l'extrême rigueur. « Ne vous laissez pas prendre par tous les comportements de la société à travers les passe-droits. Il n'y a pas de passe-droit. En 2024, nous allons nous appuyer sur les jeunes qui auront été déclarés admis au concours à la gendarmerie et à la police pour organiser

leur formation dans les règles de l'art, c'est-à-dire en respectant les fondamentaux dans les centres d'instruction. Dans la force publique nous sommes tous des volontaires ; ce n'est pas un diner de gala que de servir la patrie dans un corps qui doit vous emmener jusqu'au sacrifice suprême lorsqu'il le faut », a déclaré le président de la République. La discipline et la rigueur dans la Force publique sont non négociables et le jeune qui entre dans un centre d'instruction doit sentir la césure entre la vie dans la cité et celle qui se mène dans la Force publique. « Le subordonné doit obéir sans hésitation ni murmure. Il doit le recevoir dans son

cerveau. Il est même dit que la réclamation n'est permise au subordonné que lorsqu'il a obéi », a martelé le président.

A propos de l'occupation des nouvelles casernes, le président de la République a relevé certaines difficultés logistiques bien identifiées. « En 2024, le gouvernement s'emploiera à réaliser le reste des travaux d'infrastructures qui devraient permettre aux troupes installées dans ces bases ainsi que leurs familles de mener une existence normale et digne. L'Etat a déjà identifié ces problèmes et trouvera la solution », a-t-il promis.

Marlène Samba

RGPH-5

LA POPULATION DU CONGO A PLUS QUE DOUBLÉ EN 16 ANS

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a publié le 29 décembre 2023 à Brazzaville, les résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5). Il ressort de ce dénombrement de la population que 6.142.180 habitants vivent actuellement sur le territoire congolais contre 3.697.490 habitants en 2007. Pour mémoire, ce recensement a été organisé par le gouvernement sur l'ensemble du territoire national du 24 avril au 24 mai 2023.



Les Congolais désormais fixés sur le nombre des habitants

En effet, institué par décret 2019-130 du 17 mai 2019, le RGPH-5, a pour but de connaître l'effectif global de la population congolaise, sa répartition géographique et sa structure par âge, sexe et sa composition en fonction de quelques caractéristiques démographiques, économiques et socio-culturels. Les résultats du RGPH-5 d'une manière générale permettent au gouvernement de prendre des décisions en matière de politique publique.

Au regard des résultats de ce recensement général, la population congolaise est passée de 3.697.490 habi-

tants en 2007 à 6.142.180 habitants en 2023. Ce qui correspond à un rythme de croissance annuel intercensitaire de 3,2%. Les données par sexe indiquent que le Congo compte 3.092.238 femmes et 3.049.942 hommes. Comme on le voit, la population féminine représente 50,30% ; tandis que la couche masculine représente 49,7% de la population congolaise. Ces statistiques montrent clairement qu'au Congo, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

A en croire les chiffres publiés au terme du cinquième recensement général de la population et de l'habitat, la

population congolaise est plus concentrée dans les deux plus grandes agglomérations du Congo, notamment le département de Brazzaville avec 2.145.783 habitants et celui de Pointe-Noire avec 1.420.612 habitants. Ces départements représentent à eux seuls 58,2% de la population du Congo.

Ainsi, le gouvernement de la République dispose désormais d'une base solide et fiable pour engager avec optimisme ses investissements au profit de la population.

A.O

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Luc Mouthou, vient de rendre publique la note de service fixant le calendrier de l'année scolaire 2023-2024.

La période des cours pour le premier trimestre s'étend du 2 octobre au 8 décembre 2023 suivie des évaluations, du 11 décembre au 21 décembre 2023. Après 11 jours de congés, les cours reprendront le 2 janvier 2024 jusqu'au 8

mars 2024, avant la période des évaluations qui se dérouleront du 11 au 18 mars 2024, pour le compte du deuxième trimestre 2024.

Un congé sera observé du 19 au 31 mars 2024.

Au titre du troisième trimestre, les cours commenceront du 1er

avril au 3 juin 2024 pour donner lieu aux évaluations qui s'étaleront entre le 4 juin et le 12 juillet 2024. Les élèves bénéficieront d'un repos bien mérité pendant les grandes vacances allant du 13 juillet au 29 septembre 2024. La rentrée scolaire 2024-2025 est fixée au 1er octobre 2024, précise la note de service du ministre signée le 28 août 2023.

G.N.

LIBRES PROPOS

LETTRES DES QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT AUX PARLEMENTAIRES DU CONGO

À u soir du 25 octobre 2023 soit après le journal télévisé de 20h, monsieur Thierry MOUNGALA, ministre de la communication et des médias, Porte-parole du gouvernement annonce au peuple congolais, la décision du conseil des ministres relative à l'approbation d'un projet de loi sur le partage des productions des grumes au Congo.

Il ressort de ce compte rendu du conseil des ministres que les membres du gouvernement ont unanimement réaffirmé la structuration socialiste de l'exploitation forestière au Congo, composée des régimes d'imposition, de concession et de partage de production. Le premier régime étant réservé aux transactions forestières locales sur le marché domestique. L'accès aux deux autres est approuvé en conseil des ministres et voté à l'Assemblée Nationale. Désormais, toute entreprise forestière en création débute ses prestations sous le régime inférieur de concession avant d'être déclarée éligible au régime supérieur de partage de production par le ministre des eaux et forêts. Hormis cette structuration socialiste des opérations d'exploitation forestière au Congo, le succès du régime de partage de production, a-t-on retenu du ministre Porte-parole du gouvernement, reposera sur des donations en grumes aux industriels non concessionnaires (INC) par l'Etat propriétaire.

De notre humble avis, le compte rendu du conseil des ministres est superficiel. Il est passé pieds joints le troisième régime dit de partenariat, véritable goulot d'étranglement à la volonté politique nationale d'ouvrir le secteur forestier aux pratiques économiques libérales. En effet, le contrat de partenariat massivement voté par le législateur congolais à l'article 106 de la loi n°33-2020 du 08 juillet 2020, portant code forestier, à vocation de se substituer à tous les titres d'exploitations économiques attribués aux sociétés forestières de la place. Il est instruit et délivré par le ministre en charge des eaux et forêts sur simple requête de la Partie demanderesse. Sa procédure de substitution est exemptée des avis en conseil des ministres et du vote par l'Assemblée Nationale. Par son caractère légal à la loi et sa durée illimitée dans le temps, le contrat de partenariat constitue une menace virtuelle à l'expérimentation du régime de partage de production. Mieux, le ministre des eaux et forêts en est seul l'alpha et l'Omega pour promouvoir ou non une société au régime supérieur de partage de production.

Au fond, au plan doctrinal, tout régime forestier de partage de production vise une allocation financière à l'Etat Propriétaire, après déduction par l'Exploitant forestier, des charges d'exploitation, de transformation, de transport et de fonctionnement de l'Entreprise, à l'exception de celles liées aux obligations sociétales. Enfin, concluons notre propos en prenant aujourd'hui date avec l'histoire : toute ligne idéologique de régime de partage de production fondée sur la répartition des grumes avec l'Etat propriétaire qui en convertit sur le marché par des dons gracieux attribués aux industriels non concessionnaires est gauchiste et liquidationniste. Elle ouvre la voie à l'accélération dans le secteur, des anti-valeurs de corruption, de concussion et de fraude massive.

Questions : Quelle gouvernance des ressources forestières nationales veut le législateur congolais et pour quelles règles applicables ? Socialistes ou capitalistes.

André Ondélé Kanga,
diplômé de l'Ecole nationale des eaux et forêts, ingénieur hors classe de l'administration forestière

Vie des partis

LE PCT CÉLÈBRE SES 54 ANS DE VIE POLITIQUE

1969-2023, le parti congolais du travail a célébré le 31 décembre dernier, les 54 ans de son existence. Cette formation politique a traversé toutes les péripéties que le pays a connues pendant plus d'un demi-siècle. A l'instar d'une personne, elle a quelquefois trébuché mais toujours elle s'est relevée. Comme aujourd'hui où cette formation est revenue au pouvoir après la parenthèse de 1991 à 1997. Depuis, le PCT s'y maintient grâce à ses succès électoraux successifs. Des succès qu'elle doit à sa longue et riche expérience mais surtout à ses efforts pour transformer le pays dont les preuves sont perceptibles par tous.

Le PCT a succédé au Mouvement national pour la révolution, en abrégé MNR dont le leader est Alphonse Massamba Débat. Ce parti inaugure le monopartisme dans notre pays dans les années 60, après le renversement du président Fulbert Youlou. Il est à la mode dans plusieurs pays africains francophones à l'époque. Ce mode est inspiré des modèles des pays de l'Est. Le régime dirigé par Massamba-Débat est accusé de s'éloigner des idéaux à l'origine du mouvement populaire d'août 1963. Les contradictions apparaissent au sein du MNR entre la tendance incarnée par le président du MNR qui prône le socialisme bantou et celle représentée par un ensemble de jeunes intellectuels fraîchement rentrés d'Europe, des élèves et étudiants ainsi que des officiers progressistes de l'armée congolaise qui préconise le socialisme scientifique. L'issue des contradictions entre les deux lignes est matérialisée par la création du parti congolais du travail et la dénomination de la République du Congo en République Populaire du Congo. Mais aussi par la disparition du MNR. Certaines des figures de proue de cette lutte en vue de l'avènement d'un pays progressiste, se retrouvent dans les nouvelles institutions dirigeantes du PCT, élues à son congrès constitutif de décembre 1969. Ainsi, au bureau politique du parti, on note les présences du commandant Marien NGouabi comme président du comité central, président de la République, Claude Ernest Ndalla, premier secrétaire du comité central, chargé de l'organisation, Alfred Raoul, 2^{ème} secrétaire du comité central, chargé du Conseil d'Etat. Les membres sont Ange Diawara, Ange Edouard Pongui, Justin Lekoundzou, Kimbouala Nkaya. D'autres comme Alphonse Fongui, Matoumpa-Polo, Christophe Moukouké, Mounounga Kombo NGuila et Maléla Soba comptent parmi les membres du comité central. Au sortir de ce congrès, le nombre de cet organe du parti s'élève à 75.

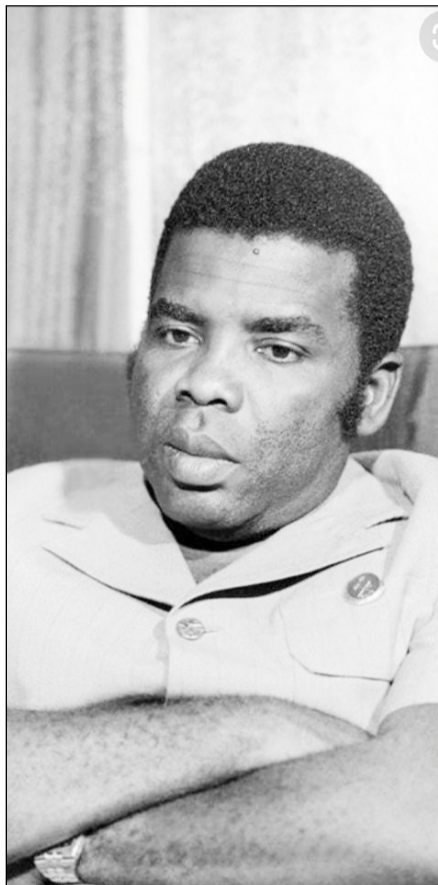
Les premières tentatives de déstabilisation

Moins d'un an après la création du parti, le temps de s'organiser, le 23 mars 1970, le pays fait face à une première tentative de coup d'Etat post MNR. La charge est menée par le lieutenant Kinganga alias Siroco

avec la complicité d'un autre officier, Augustin Poignet. Ils entendent renverser le pouvoir dirigé par le PCT. Après avoir conjuré ce pronunciamiento, le parti se retrouve en congrès extraordinaire de mars à avril 1970, le premier du genre. Les retombées de ces événements sont, entre autres, le réaménagement du bureau politique du PCT avec l'entrée de trois nouvelles figures, notamment Ambroise Noumazalayi qui prend le département du plan, Denis Sassou N'Guesso celui des organisations de masses et Pierre Nzé, ce dernier s'occupe de l'organisation. Le reste demeure sans changements majeurs. Claude Ernest Ndalla est toujours premier secrétaire mais chargé de la propagande. Ange Diawara, 1^{er} commissaire politique à l'armée, chargé du développement, Ange Edouard Pongui au département des finances et du matériel, Justin Lekoundzou est maintenu à la tête des entreprises d'Etat, Kimbouala-Kaya, chargé des activités économiques dans l'armée populaire nationale (APN). Le comité central se resserre en se débarrassant de 30 membres. De 75 aux premiers congrès, ils ne sont plus que 45. Pour reprendre la terminologie politique de l'époque, il y a eu épuration.

La secousse est d'origine interne

La vie politique n'est pas à l'image d'un fleuve qui coule tranquillement. Loin s'en faut ! 2 ans, plus tard une violente secousse ébranle les fondements du parti. Cette fois, la secousse tellurique est d'origine interne. Le 22 février 1972 exactement, l'aile gauche du parti dont les têtes de file sont Ange Diawara, Noumazalayi, Ndalla Graille, Ikoko, Atondi Momondjo Lecas et bien d'autres membres du comité central, tente un putsch pour s'emparer du pouvoir. Cette tentative est connue sous le nom du M22. Le parti en est sorti exsangue. Face à cette hémorragie connue par le parti du fait du nombre important des membres du comité central mouillés dans ce coup, les légalistes convoquent une conférence nationale dans le souci de revigorer le parti et de redorer l'image du pays à l'issue de ce séisme politique. Le PCT réussit à surmonter cette pénible épreuve. Ainsi, la conférence nationale politique tenue au lendemain de cette situation permet de relancer le parti. Le pays, sous la houlette du parti,



Le camarade Marien Nguabi, président fondateur du PCT

arrive à poursuivre sa marche vers le progrès jusqu'au 18 mars 1977. Ce jour-là, la terre s'arrête. Le président de la République, président du comité central du PCT, le commandant Marien Nguabi est assassiné.

Un fait inédit dans notre pays qui jouit pourtant d'une réputation de pays pacifique. Les cassandres prévoient l'apocalypse. Mais le peuple congolais se montre digne derrière le PCT. Le pays est sorti plus fort de ce grave et triste événement.

Le parti congolais du travail ne rompt point

Mûri par tous ces obstacles, le PCT, sous l'éclairage du président Denis Sassou N'Guesso, qui a repris le flambeau, conduit le pays vers des nouveaux défis. Ainsi sans heurt, le PCT aborde les bouleversements politiques ayant débouché sur un nouvel ordre mondial dans les années 90. Notamment l'effondrement du bloc de l'Est. Un ordre mondial dominé par la démocratie libérale s'installe partout sur la planète y compris le Congo. Le parti unique n'a plus droit de cité. L'espace politique devient ouvert et l'accès au pouvoir d'Etat est assujéti à des victoires électorales. Le PCT, après avoir trôné seul au pouvoir pendant des décennies, se

livre sans état d'âmes à cet exercice. Contrairement aux prédictions catastrophiques de ses adversaires politiques, le Parti Congolais du Travail assure sa présence dans toutes les institutions électives comme le parlement. Si dans les premières années de cette nouvelle expérience relative au multipartisme, il a souvent mordu la poussière mais depuis il a tiré les leçons et il enchaîne les succès électoraux. Ainsi, si l'on jette un regard objectif sur ce parcours du parti congolais du travail depuis sa création, on ne peut qu'aboutir au constat lucide selon lequel l'essentiel de ses énergies a été épuisé dans le combat pour préserver la paix dans le pays. Mais en dépit de ces vicissitudes issues de ce combat, le parti congolais du travail a réussi indéniablement à placer le pays sur la trajectoire d'un développement indénié. L'exploit le plus parlant est le fait que le pays est arrivé à construire des infrastructures qui lui permettent de s'ouvrir à lui-même et à l'extérieur, et ce par des voies de communications. Et ce n'est pas rien !

Laurent Lepossi

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

COMMENT DEVIENT-ON ÉLÉPHANT ?

« On naît éléphant ou on le devient ? » C'est notre interrogation du soir. Elle a fait sourire mon grand-père qui, par la suite s'est donné du temps à éclairer notre lanterne sur l'animal dont il est question. D'emblée, le vieil homme a su faire la différence entre l'éléphant, spécimen zoologique appartenant à l'ordre des proboscidiens, et l'homme appelé éléphant qui lui, incarne des symboles supérieurs comme l'animal auquel il s'identifie. A en croire le vieux, l'éléphant-animal, est une créature dont la vie est entourée de nombreux mythes qui varient selon les traditions. Quant à l'homme-éléphant, a priori, il n'est autre qu'un humain qui, à vue d'œil n'a rien d'extraordinaire mais qui, au fil du temps, a su se démarquer des autres par les particularités et qualités qu'il a développées tout au long de son existence. Particularités et qualités qui le détachent des hommes ordinaires et le classent parmi les êtres supérieurs dotés d'attributs singuliers. Ainsi, il atteint des dimensions transcendantes, pour devenir l'homme-éléphant. Qu'elle soit d'origine animale ou humaine, toute créature qui se dit éléphant ne se plait guère dans un environnement agité, austère et dénué de toute sociabilité. Car, l'éléphant n'a pas de place parmi les prédateurs, les arrogants et les espèces insensibles à la

douleur des autres... Au contraire, tout son être commande le besoin de cohabitation, d'humilité et de sacerdoce. A tout instant, il se satisfait parmi des créatures issues d'espèces différentes autant qu'il est heureux dans un monde cosmopolite où se côtoient toutes les catégories, où les plus fragiles bénéficient de la protection des puissants... Il ne s'agit pas des qualités que l'homme choisit d'acquérir par une simple volonté de puissance. Non. Il s'agit plutôt d'un ensemble de valeurs intrinsèques qu'il porte en lui, depuis sa conception. Seuls les initiés peuvent détecter très tôt quelques-unes de ses caractéristiques : une forte personnalité, une luminosité précoce dans la pensée et l'action... Mais, dans sa relation aux autres, ce qui est rare, il peut réussir à construire ces qualités. Il suffit de se mettre à l'école de l'éléphant. Toute une épreuve ! Cela exige un grand effort de dépassement, en développant des caractères autres que les vôtres propres, et en adoptant ceux proches de cet animal, dont particulièrement la tempérance et la maîtrise de soi. « *Quiconque voudrait devenir éléphant, doit savoir être à la fois, le plus grand, mais aussi le plus petit de tous* », a conclu mon grand-père.

Jules Débel

Dette intérieure

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DU CONGO DÉMARRENT L'ANNÉE 2024 EN BEAUTÉ

Le gouvernement congolais s'engage à verser 5,4 milliards de FCFA d'ici fin mars 2024, au titre d'un acompte aux créanciers internes figurant dans les livres de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA). Cette coquette somme a été prévue dans le budget de l'Etat, exercice 2024 qui est estimée à la somme de 2.687 milliards de FCFA. A noter que selon l'audit réalisé par Ernest & Young et EXCO CACOGES, la dette intérieure commerciale est estimée à 678,45 milliards de FCFA et la dette intérieure sociale est évaluée à la somme de 366,43 milliards de FCFA.



Le ministre de l'économie et des finances annonçant la bonne nouvelle au patronat

Cette annonce qui a été attendue par les opérateurs économiques nationaux a été faite par le ministre de l'économie et des finances Jean-Baptiste Ondaye. C'était au cours de la rencontre qu'il a eue avec les responsables des syndicats patronaux du Congo, le 16 décembre 2023 à Brazzaville. Le ministre de l'économie et des finances a saisi cette occasion pour éclairer la lanterne des opérateurs économiques du Congo sur les prescriptions contenues dans le décret, numéro 2023-1579, du 19 septembre 2023, fixant les modalités de remboursement des arriérés intérieurs commerciaux et sociaux.

Devant les responsables des syndicats patronaux, le ministre Jean Baptiste Ondaye a annoncé la mesure qui a été prise par le gouvernement, de poursuivre l'effort d'amortissement de la dette intérieure. « Sur un encours de 2.687 milliards de FCFA, 5,4 milliards de FCFA seront mobilisés d'ici fin mars 2024, pour payer les créances internes figurant dans les livres de la Caisse Congolaise d'Amortissement. A l'issue du paiement de cet acompte, le solde sera de 1770 milliards de FCFA. Il sera appliqué à ce solde les modalités du décret numéro 2023-1579, du 19 septembre 2023, comme suit : un paiement du solde, moyennant une décote de 66% en 2024 ; ou une décote de 35% du solde, avec un étalement

du paiement de la créance sur trois annuités ; ou encore une décote de 25% du solde, avec un étalement de la créance sur quatre annuités », a précisé le ministre de l'économie et des finances.

Le ministre Jean Baptiste Ondaye a rappelé par ailleurs que le gouvernement qui a pris plusieurs initiatives visant l'apurement de la dette intérieure commerciale dont le club de Brazzaville et la titrisation, va poursuivre ses efforts afin de maintenir le climat de paix sociale. Il convient de signaler qu'à côté de la dette intérieure commerciale, il y a la dette intérieure sociale. Le plan d'apurement des dettes intérieures commerciale et sociale à mettre en place par le gouvernement devrait porter sur un stock des arriérés budgétaires ayant été audités. Ces arriérés cumulés se chiffrent à 1044,88 milliards de FCFA. La dette intérieure commerciale est estimée à 678,45 milliards de FCFA et la dette intérieure sociale est évaluée à la somme de 366,43 milliards de FCFA. Des sources proches du dossier, le traitement des arriérés sociaux se fera par paiement trimestriel en sept ans et aucune décote n'est appliquée. Ainsi, tous ceux qui sont concernés par la dette sociale ont des yeux tournés vers le ministre de l'économie et des finances dans l'espoir qu'il en trouvera une solution.

En ce qui concerne la dette

commerciale, cet engagement du gouvernement a été salué par les responsables des syndicats patronaux. Cependant, tenant compte des décotes citées-supra, ces syndicalistes ont proposé la création d'un cadre de concertation avec le cabinet du ministre de l'économie et des finances pour examiner les mesures d'accompagnement. Pour les représentants des syndicats patronaux, ces mesures leur permettront de faire face à leurs engagements vis-à-vis des banques, du fisc et de la caisse de sécurité sociale (CNSS). Le ministre Jean Baptiste Ondaye a rassuré ses partenaires en ces termes : « le gouvernement est avec vous. Le gouvernement ne saurait laisser les opérateurs économiques nationaux au bord de la route ». Il a toutefois reconnu la pertinence du dialogue qui doit être instauré entre les deux parties. Prenant à son tour la parole, le président du Congrès des chefs d'entreprise du Congo (CCEC) Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, a fait savoir qu'une commission a été déjà mise en place, pour regarder certaines mesures d'accompagnement qui doivent être mises places.

Notons que cette rencontre a connu la participation du président de la chambre de commerce et d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville Paul Obambi.

Alexandre Ognégné

Entrepreneuriat

LE RAS-LE-BOL DES COMMERÇANTS CONGOLAIS FACE AUX TAXES FANTAISISTES

Mardi 12 décembre 2023, le Syndicat des Commerçants du Congo, réuni en assemblée générale à Brazzaville, a exprimé son ras le bol face au comportement fantaisiste des services de l'environnement, de l'hygiène de vie, de l'agriculture et de l'alimentation urbaine qui auraient été créés par la Mairie de Brazzaville pour procéder aux contrôles dans les magasins, boutiques d'alimentation, boulangeries, chambres froides, boucheries et restaurants.

Dans une déclaration rendue publique au terme de cette assemblée, le syndicat a demandé aux commerçants de réserver un non-recevoir à ces deux services supplémentaires, si ce n'est une façon déguisée de les rançonner dans l'exercice de leur profession.

A cette occasion, Alexandre Ossété, le président du Syndicat des Commerçants du Congo qui a vivement dénoncé ce comportement inélegant, s'est exprimé en ces termes : « Soyons sérieux. Ce n'est pas dans des boutiques, des

rendre pour veiller à l'environnement et à l'hygiène de vie, mais pas dans les boutiques, les magasins, les boulangeries ou les chambres froides. On doit faire des tours dans des boutiques pour acheter et repartir chez soi ».

Le deuxième service dénommé Service de l'agriculture et de l'alimentation urbaine tarau- de également les esprits des commerçants. « Cet autre service qui nous assaille avec ses convocations, est aussi présent dans nos maisons de commerce. Comme pour faire double emploi, son but est de



La valse des prix des denrées alimentaires au cœur des débats

magasins, des boulangeries ou dans des chambres froides, que le service de l'environnement, de l'hygiène de vie viendra chercher la saleté de la ville de Brazzaville. Ce service, sait comme nous tous, comment nous vivons dans cet environnement, où les ruelles sont devenues des dépotoirs. Pour vidanger les toilettes, on creuse un trou en plein air dans la ruelle, au vu et au su de tout le monde, pour déverser les détritiques, sous l'œil passif de ce soi-disant service. C'est plutôt là-bas que ce service devrait se

vouloir faire établir des certificats aux commerçants, au moment où ces derniers sont déjà détenteurs de toutes les pièces requises leur permettant d'exercer, y compris le certificat de vaccination délivré justement par le service d'hygiène. Qu'avons-nous à foutre avec ce service qui, lui aussi, est en train de traquer les commerçants ? Voilà pourquoi nous disons : trop, c'est trop », a fait comprendre le président du Syndicat des Commerçants Congolais.

Gulit Ngou

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
du 25 MARS 2010

Centre commercial de Brazzaville

BRAZZA-MALL ACCUEILLE ENFIN SES PREMIERS CLIENTS

Bâti sur le site de l'ex-régiment blindé, rasé par les explosions du 4 mars 2012, le premier module de Brazza Mall a été mis en service le 20 décembre 2023 par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. Ce centre commercial est érigé à un jet de pierre du siège de la mairie de Talangaï et des logements sociaux de Mpila. Il renforce la modernité de la zone et rapproche davantage les biens de luxe des populations des quartiers périphériques de la partie septentrionale de Brazzaville.

Le complexe commercial Brazza Mall est un fruit des accords de coopération économique et technique entre la République du Congo et la République Populaire de Chine. Sa mise en service intervient dix ans après le lancement des travaux. Facilement accessible du fait de son emplacement sur l'intersection des voies provenant des arrondissements 3, 4, 5 et 6 de Brazzaville, Brazza Mall présente « une architecture plutôt classique et pérenne, inspirée du cubisme. Le Centre Commercial de Mpila, dont l'accès est sans équivoque, intègre avec ostentation le plan de modernisation de l'ensemble du quartier dans un environnement immédiat de plus de 1 000 logements modernes, d'un musée, d'un siège de Mairie d'arrondissement, d'une boucherie moderne et d'un complexe scolaire conformément à son plan local d'urbanisme ».

De la présentation technique faite par le délégué général aux grands travaux, Oscar Otoka, on retient que ce complexe bâti sur une surface de 60 840 m² comporte 8 bâtiments agencés suivant une disposition radiale et offre une superficie totale bâtie de 58 073 m².

« On y trouve le bâtiment A, de forme trapézoïdale avec 2835 mètres pour l'administration et les galeries de vente ; le bâtiment B, de forme trapézoïdale avec 2572 m² pour le



Façade principale de Brazza Mail à Mpila



Le président de la République visitant les stands de Brazza Mail à Mpila



Le hall de Brazza Mail à Mpila

pôle artistique ; le Bâtiment C, lui aussi, de forme trapézoïdale avec 2280 mètres carrés pour le pôle d'affaires, banques et services ; le bloc D-E-F, un ensemble pavillonnaire de 18 657 mètres carrés pour la galerie marchande ; le bâtiment H, de forme rectangulaire avec 14388 m² pour le supermarché, doté d'un tapis roulant oblique qui permet à toute catégorie d'utilisateurs de se mouvoir en toute sécurité du rez-de-chaussée à l'étage ».

Brazza Mall est doté des systèmes intelligents de vidéo surveillance et de sécurité incendie. Il y a d'autres commodités qui sont dévoilées ici par le délégué aux grands travaux : « le microclimat quant à lui est assuré par un système combiné de groupes centralisés et de ventilation mécanique contrôlée, avec une régulation d'ensemble qui sera assurée par une canopée dont les éléments constitutifs sont fondés sur des pieux déjà exécutés et pourra être opérationnelle en deuxième phase. En aménagements extérieurs, outre les commodités classiques, le complexe est équipé d'un ensemble de mobiliers urbains qui crée un environnement harmonisé avec une impression d'intérieur-extérieur, marquant ainsi un lieu propice au bien-être des clients avec un attrait particulier qui donne envie de s'y attarder plus longtemps ».

Brazza Mall est le fruit d'un cofinancement estimé à 45 089 026 976 FCFA, de la Banque Export-Import de Chine et l'Etat congolais, notamment pour l'achèvement du premier module et la réalisation du gros œuvre du second module.

Notons que les bâtiments restants des blocs D-E-F et G, intègrent le second module. Ils « communiqueront avec le supermarché au moyen d'une passerelle et compléteront les itinéraires de circulation des consommateurs tout en offrant des services pour les pôles : beauté et cosmétique ; modes et maroquinerie, bijouterie, montres et accessoires, technologie et électronique ; meubles puis restauration, pour une proposition Shopping complet, c'est-à-dire restaurants, café, cultures et art compris », explique le délégué général aux grands travaux.

Brazza Mall est construit par la société chinoise China Jiangsu international. Les prévisions gouvernementales indiquent que le second module sera fonctionnel l'an prochain.

Marlène Samba

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle

Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,

Jules Débel,

Gulit NGOU,

Ernest OTSOUANGA

Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste

Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal LE PATRIOTE

Fêtes de fin d'année

APRÈS LES RÉJOUISSANCES, PLACE À LA «JANVIOSE»

Les fêtes de fin d'année ont vécu, avec leurs lots de retrouvailles assorties de dépenses extravagantes. Ces moments exceptionnels ont permis aux familles, communautés et groupes organisés de réunir les conditions de grandes réjouissances collectives. Cela se justifie sans doute par l'urgence de trouver à travers ces instants, un motif de soulagement aux angoisses qui assomment les humains, en faisant des différentes cérémonies, des étapes pour évacuer le stress, ainsi que toutes les déceptions, peines et frustrations...

Les fêtes de Noël (le 25 décembre) et de la bonne année (le 1er janvier) sont désormais derrière nous. La nouvelle année, 2024 est à peine à ses débuts, avec ses promesses et ses incertitudes. Commence aussi une nouvelle séquence pour chacun de nous, celle de l'évaluation des dépenses occasionnées par ces moments de tous les excès, et de l'estimation des forces restantes pour affronter les prochains jours. En silence, chacun essaie d'interroger sa conscience, de fouiller dans ses poches et son porte-monnaie. C'est peut-être trop tôt de réaliser avec exactitude les ravages causés par les deux folles journées, au cours desquelles les ménages ont rivalisé d'ardeur, en engageant des dépenses de loin supérieures à leur pouvoir d'achat. Tout a été fait dans la démesure pour satisfaire tous les appétits. D'énormes sommes d'argent ont été ainsi injectées dans des cérémonies dispendieuses, singulièrement dans la préparation des repas copieux, l'achat des boissons exotiques, la décoration des maisons et autres lieux, la location des chapiteaux et chaises, ainsi que dans l'achat des cadeaux...

Les commerçants installés et autres vendeurs occasionnels en ont profité pour réaliser de bonnes affaires. Se mêlant à la folie ambiante, tous ont

pratiqué la surenchère ; les étiquettes de solde affichées en vitrine n'étaient que des apâts, sinon un simple saupoudrage, pour attirer la clientèle moutonnaire.

Tout compte fait, les fêtes de la nativité et de la Saint-Sylvestre ont laissé derrière elles de nombreux foyers exsangues, totalement asphyxiés : c'est le règne de la "janviose".

La "janviose" et ses effets

Le faste des fêtes de fin d'année ont fait jouer pleinement la loi de l'offre et de la demande, avec pour conséquences : la pénurie de certains produits et l'envolée exponentielle des prix, son corollaire. Sur certaines denrées, la flambée est de l'ordre de 30 voire 50%. A Brazzaville par exemple, le poisson, notamment celui d'eau douce, ainsi que la viande et la volaille, ont vu leurs prix tripler. Malgré cela, les menus naguère réservés aux catégories sociales supérieures, ont fait partie des mets servis y compris dans les familles modestes.

Dans cette concurrence qui ne dit pas son nom, personne n'a voulu laisser aux autres, le délice de ces jours exceptionnels. Ce qui de fait, a poussé de nombreux chefs de famille à se hisser au-dessus de leurs moyens. Pour ce faire ils n'ont pas hésité de s'endetter parfois lourdement ; exposant leur



Les effets collatéraux de l'alcool

famille aux effets ravageurs et impitoyables du long mois de janvier, connu sous le vocable de la «janviose».

Oui, la "janviose" : un phénomène bien connu, dont on a du mal à s'en défaire, puisque chaque année, les pratiques sont les mêmes, les effets et

les lamentations aussi. Des dépenses sont faites sans contrôle comme si les fêtes de fin d'année sonnaient la fin du monde. C'est seulement après ces réjouissances disproportionnées, quand le mal sévit dans les ménages, que les gens prennent conscience

des dégâts qui venaient d'être causés.

La "janviose", un terme pour désigner cette affection financièrement transmissible qui apparaît dans les familles chaque année, au mois de janvier. Réputée maladie de la poche trouée, elle est l'expression explicite de la galère qui élit domicile dans la plupart des ménages, aussitôt après les dépenses des fêtes de fin d'année. Se manifestant à travers la maigreur du porte-monnaie, des cartes bancaires et des poches, la "janviose" donne parfois le sentiment que le mois de janvier est le plus long de l'année. Les effets collatéraux des tensions financières engendrées par les fêtes seront bientôt ressentis par les tenanciers des bars, restaurants, et autres lieux de réjouissance. Comme d'habitude, ces lieux très fréquentés, seront désertés tout au long de ce mois de janvier. De même, les femmes prostituées, naguère au cœur de toutes les convoitises, ne manqueront pas de constater la baisse subite de leur clientèle laminée par la "janviose". Souvent, dans les familles, le plat de résistance se réduit au riz et légume. Quant aux chefs de ménage, points de convergence de tous les regards et des critiques acerbes, ils deviennent de véritables insomniaques qui, souvent pour résister à la galère, s'enfoncent dans le cycle infernal de la dette : de petits crédits relais pour espérer amortir le choc. La "janviose", quand tu me prends.

Jules Débel



Océan du Nord
Congo-Cameroun-Polésie

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

MESSAGE DE VŒUX AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'OCCASION DES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE ET DE NOUVEL AN

Excellence Monsieur le Président de la République.

A l'occasion des festivités de fin d'année 2023 et de la nouvelle année 2024, l'ensemble du personnel de la direction générale des impôts et des domaines à l'insigne honneur de présenter, très respectueusement, à son Excellence monsieur le Président de la République, chef de l'Etat, Denis SASSOU NGUËSSO, et à toute sa famille, les vœux les meilleurs de bonheur, de prospérité et de longévité pour l'année 2024.

Que le Grand Architecte de l'Univers assiste toujours le chef de l'Etat dans ses efforts de paix et de sécurité sur l'ensemble du territoire national, gage de l'amélioration du climat des affaires.

Nous saisissons cette opportunité pour réitérer notre engagement à tout mettre en œuvre pour une mobilisation optimale des recettes indispensables à la réalisation du programme du gouvernement.

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2023



**Ludovic Itoua,
Dg des impôts
et des
domaines**



MESSAGE DE MEILLEURS VŒUX DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS ET DES DOMAINES AUX CONTRIBUABLES



*Ludovic Itoua,
Dg des impôts et
des domaines*

Chers contribuables et partenaires,

A l'orée de cette nouvelle année, je voudrais vous traduire tous mes sentiments de reconnaissance pour votre engagement constant à accompagner toujours et toujours la Direction générale des impôts et des domaines dans sa mission régaliennne de mobilisation de ressources fiscales intérieures.

Malgré les difficultés de plusieurs ordres, vous avez su faire montre d'un civisme qui a permis à l'administration fiscale de mobiliser les ressources nécessaires pour le financement du développement économique et social de notre pays.

Mon souhait le plus ardent en cette année 2024 est de voir cette dynamique se poursuivre afin qu'ensemble nous relevions le défi assigné à l'administration fiscale au budget de l'Etat exercice 2024.

De même, je vous exhorte au respect de la procédure relative à la déclaration et au paiement des impôts, droits et taxes, conformément à l'institution du Guichet Unique de Paiement.

En tant que partenaires, nous sommes condamnés à vivre ensemble. Car sans contribuables, pas d'administration fiscale.

Autrement dit, l'administration fiscale ne saurait exister sans les contribuables que vous êtes.

Bonne et heureuse année 2024

Vatican : bénédiction des couples homosexuels LES ÉVÊQUES D'AFRIQUE DISENT «NON»

A l'occasion de la célébration de la fête de la Nativité et du Nouvel an 2024, partout à travers le continent, les évêques d'Afrique se sont opposés à la décision du Pape François pour la bénédiction des couples homosexuels. Au Congo, l'archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, au nom de la Conférence épiscopale du Congo, a délivré un message dans lequel il a donné des orientations aux prêtres en général et ceux de l'archidiocèse de Brazzaville en particulier, leur demandant de s'en abstenir.



Les évêques africains et congolais rejettent la déclaration de la hiérarchie

Il y a déjà quelques jours, les chrétiens catholiques sont choqués, surpris, perplexes et confus, au sujet de la proclamation de la déclaration Fiducia supplicans du 18 décembre 2023 pour la doctrine de la foi, approuvée par le Pape François qui offre la possibilité de bénir les couples homosexuels.

Une déclaration qui suscite de vives réactions dans le continent africain et même ailleurs dans le monde. A cet effet, le message de l'archevêque de Brazzaville est clair. « Quant à la bénédiction des personnes en situations irrégulières, spécialement des couples homosexuels, en attendant les orientations de la Conférence des Evêques du Congo, je recommande à tous les prêtres oeuvrant ou se trouvant dans l'Archidiocèse de Brazzaville, de s'en abstenir », a confié Mgr

Manamika Bafouakouahou qui convie les frères et les sœurs en Christ à la paix des cœurs.

« Devons-nous assister impuissants et résignés à la déconstruction de nos valeurs culturelles et spirituelles au nom d'une pseudo-théorie d'évolution ? quand le document affirme clairement dans la droite ligne des Saintes Ecritures, que dans l'Eglise Catholique, le mariage reste une union exclusive, stable et indissoluble entre un homme et une femme », s'est interrogé l'archevêque de Brazzaville dans son message.

L'homme d'église a plaidé pour que l'on ne soit pas complice du mal en ces termes : « Certes, autrefois, nous étions ténébres ; mais maintenant, avec Jésus-Christ, nous vivons dans la lumière du Seigneur. Cela signifie qu'en discernant

ce qui plaît au Seigneur, en évitant les œuvres stériles des ténébres, en étant attentifs à notre manière de vivre, en comprenant quelle est la volonté du Seigneur, en menant une vie digne de Son Evangile, en respectant Sa parole, nous éviterons les légendes qui engendrent des bavardages creux et qui égarent de la saine doctrine. Alors, nous combattons le beau combat de la foi, sans honte de rendre témoignage à Jésus Christ. Alors nous demeurerons fermes dans ce que nous avons appris des Saintes Ecritures. Alors, nous saurons qu'elles ont le pouvoir de nous communiquer la sagesse qui conduit au salut par la foi qui est dans le Christ Jésus ».

Certes, le monde bouge, le monde change, reconnaît le prélat, malheureusement, poursuit-il, ces mutations ne



Une union des homosuels en Europe

témoignent pas toujours de la grandeur de Dieu et du Salut de l'homme, du fait que quelques intelligences défient Dieu par leur folie pécheresse en engluant subtilement, et de plus en plus, l'humanité dans une certaine dictature de l'individualisme, du matérialisme et du relativisme, laissant ainsi perplexes les âmes averties et perturbant la foi des humbles. Des perturbations malicieuses et éhontées qui affectent les relations familiales et sociales, les relations en Eglise, les relations entre les Eglises et les peuples, quand ces perturbations imposent de nouvelles visions idéologiques au nom de l'évolution et du droit, au nom de la globalisation, sans tenir compte des traditions et cultures locales saines qui sont pour ainsi dire, en conformité avec l'Evangile.

L'archevêque de Brazzaville a ainsi exhorté les uns et les autres à un questionnement dont la réponse ne se trouve

que dans la relecture inlassable des Saintes Ecritures car, comme l'affirme Saint François d'Assise, « c'est de l'Evangile que nous devons repartir pour évangéliser notre vie intérieure et dompter l'instinct animal qui est en nous ».

Ce qui revient à dire que dans la vie chrétienne, du moins celle dont les glorieux apôtres et les nombreux martyrs et saints furent les modèles, la conformité de vie à la Parole de Dieu ne se négocie pas, elle n'est pas une option, cette conformité est plutôt un devoir moral et une norme de vie au quotidien.

A cet effet, Mgr Manamika Bafouakouahou a appelé les frères et sœurs à s'attacher à Jésus-Christ Seigneur et Sauveur, en fixant leur regard sur Lui en toute confiance, sans ombre ni trouble, et que « leur oui soit oui, que leur non soit non ».

Gulit Ngou

ASSOCIATION D'ASSAINISSEMENT SAUVE-TOI MARCHÉ BOURREAU - MAKÉLÉKÉLÉ



Fait à Makélékélé,
le 30 décembre 2023

Placide MALONA

Le président de l'Association et l'ensemble de ses membres présentent leurs meilleurs vœux au président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de l'année nouvelle.

Puisse l'Eternel Dieu vous guider dans l'accomplissement de vos tâches au quotidien.



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.
Contact 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: UPS, WCA, etc.

Message de félicitations des distingués Conseillers du Département du Pool

A

Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, Président de la République, Chef de l'Etat

Excellence Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence, au nom des distingués Conseillers du département du Pool et en mon nom propre, mes vœux de santé et de réussite pour les efforts que vous ne cessez de déployer en faveur de la paix et du redressement économique de notre beau pays, le Congo.

Je saisis cette opportunité pour vous traduire l'engagement des distingués Conseillers du département du Pool, à soutenir sans réserve votre programme de société « *Ensemble poursuivons la marche* ».

Que le Très Haut vous accorde une longue vie afin que le Congo puisse continuer à bénéficier de votre très riche expérience

Fait à Kinkala, le 27 décembre 2023

**Vénérable Sénateur
André MASSAMBA**



Espace francophone

DES SYSTÈMES FRANCOPHONES AU CREUX DE LA VAGUE

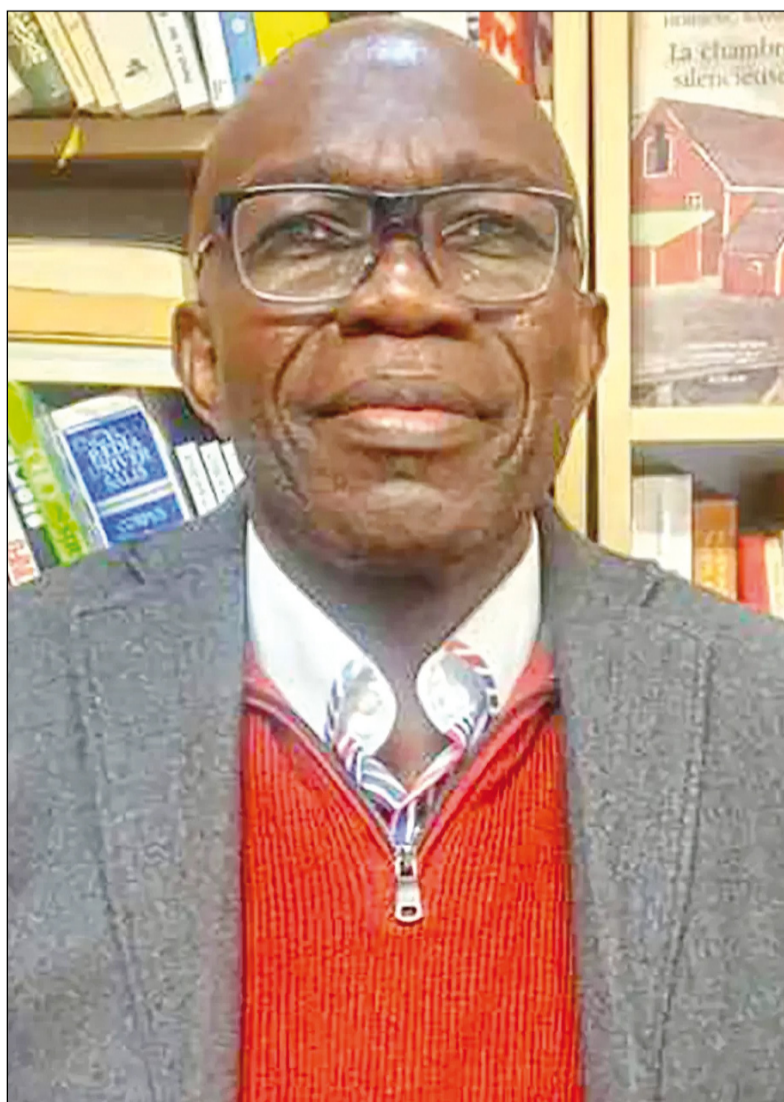
C'est ce que tente de démontrer Ghys Fortuné Bemba Dombé dans les dix chapitres de son nouvel ouvrage de 244 pages. Edité chez Les Parisiens sous le titre « Espace francophone, les systèmes éducatifs au creux de la vague, cas du Congo », ce livre pose le diagnostic d'un secteur décadent et qui nécessite des réformes courageuses.

Ce livre expose les typologies de formation des acteurs de l'éducation, l'organisation scolaire, les us et coutumes du système scolaire et les conditions de travail. A travers ce livre, l'auteur énumère quelques faits qui gangrènent le parcours scolaire et académique dans l'espace francophone. Il cite en guise d'illustration, le lien antinomique entre « les universités, les enseignements, la recherche, les revendications sociales, la corruption et le CAMES ». Selon lui, le CAMES se trouve aujourd'hui englué dans l'escroquerie intellectuelle et la corruption.

Fortuné Bemba Dombé parle aussi d'une communauté étudiante en émoi, allusion faite au « fléau du droit de cuissage, au système LMD, au calvaire des doctorants, aux enseignants

vacataires qui n'est autre qu'un bénévolat déguisé ». Sont par ailleurs mis en exergue, la problématique du financement de l'éducation et les antivaleurs. En termes des pistes de solution, l'auteur propose avant tout des réformes du système éducatif et l'implication des pouvoirs publics ainsi que des missions spécifiques de l'université. A cela, il faut ajouter la législation, l'assurance qualité et la gouvernance ; la construction des établissements d'enseignement supérieur de proximité, la promotion du genre, le civisme et le patriotisme ainsi que la mise en place d'un système de financement innovant et l'intégration des pratiques durables.

L'auteur affirme que le creux de la vague symbolise le danger. Entre l'inefficacité de l'action gouvernementale et la montée



Ghys Fortuné Bemba Dombé

exponentielle des antivaleurs, l'école et l'université dans l'espace francophone en général battent de l'aile. L'avalanche des difficultés est tellement forte qu'aucune digue ne saurait arrêter si des mesures appropriées et énergiques ne sont pas prises.

Par l'entremise de cet ouvrage, l'auteur veut apporter sa contribution au redressement du système éducatif. Il essaie de mener la réflexion sur l'école et l'université au-delà des questions suscitées par la géopolitique. L'auteur reconnaît le rang de l'Allemagne, de la Corée du Sud et de la Finlande qui produisent respectivement chaque année entre 70 % et 90 % d'ingénieurs, alors que la France n'en forme que 8 %. L'auteur indique par ailleurs que « *les problèmes sont connus. Ils sont récurrents : infrastructures vétustes, équipements insuffisants, enseignants démotivés, montée des antivaleurs, élèves et étudiants dans l'impasse* ».

Ernest Otsouanga

Huitièmes de finale de la ligue européenne des champions

DES MATCHS DÉSÉQUILIBRÉS ?

Lundi 18 décembre dernier, l'union européenne de football association (Uefa) a procédé au tirage au sort des huitièmes de finale de la ligue des champions. Des matchs apparemment tranquilles mais...

Le menu ne révèle aucun choc mais des surprises ne sont pas à exclure. Car même si les gros bras, pour la plupart, auront l'avantage de recevoir au match-retour mais cela n'est pas forcément déterminant. Car en février-mars on sera déjà suffisamment avancé dans la saison. On ne peut prévoir la forme des uns et des autres en ce moment-là. Mais le coup d'envoi de la manche-aller sera donné le mardi 13 février 2024 avec Fc Copenhague-Manchester city et RB Leipzig-Real Madrid. Le Fc Copenhague, considéré comme petit poucet, aura donc la redoutable mission de défier le champion en titre, Manchester city. C'est vrai que les « citizens » semblent comme en perte de vitesse mais on ne peut pour autant sous-estimer leur force de frappe. Ils sont capables, à tout moment, de se réveiller et de remettre la tête à l'endroit. Mais il sied d'admettre que l'équipe danoise n'est pas là par hasard. Elle est bien en mesure de brouiller les cartes. Toutefois, sur le papier, c'est bel et bien Manchester city qui passera pour favori. Dans le même temps, à Leipzig, le R.B

va accorder son hospitalité au grand Real Madrid. Un Real Madrid qui, présentement, est comme sur un nuage après les succès sur Gironne (3-0) et surtout sur le Fc Barcelone, et de surcroît au Nou Camp (2-1). Ces trois équipes formant le trio de leaders en liga. Seulement, attention à ces allemands, jamais battus d'avance et souvent imprévisibles. Mais là encore, le Real Madrid passera pour favori. Le Mercredi 14 février, ce sera au tour du Paris Saint Germain d'accueillir la Real Sociedad au Parc des princes. C'est vrai que l'équipe parisienne est toujours rangée parmi les favorites de l'épreuve mais, dans le même temps, elle a toujours tapé à côté mais, le plus souvent, à une étape plutôt supérieure. Donc elle a des fortes chances de marcher sur le représentant espagnol. Toutefois, la Real Sociedad a frappé fort en prenant la première place dans un groupe relevé. Des raisons de s'en méfier. Dans l'autre match la Lazio de Rome aura fort à faire contre la grande machine allemande nommée Bayern de Munich. C'est, peut-être, là le

seul affrontement réellement déséquilibré.

Des anciens champions dans de grands défis

Le mardi 20 février 2024 l'Inter de Milan, ancien champion d'Europe, accordera son hospitalité à l'Atletico de Madrid. C'est donc une explication entre latins et ce n'est pas gagné d'avance ni pour l'Inter ni pour l'Atletico. C'est plutôt une explication ouverte, incertaine mais qui promet d'être âprement disputée. Difficile de désigner d'avance le vainqueur mais l'Atletico aura la chance de jouer le match-retour à la maison. Dans l'autre match ce sera, cette fois, une affaire des anglo-saxons entre le P.S.V Eindhoven, qui reçoit, le Borussia Dortmund. Là aussi, on n'est sûr de rien. Car les deux styles de jeu s'apparentent vraiment. Toutefois, ici aussi, le Borussia Dortmund aura la chance de disputer le match décisif à la maison. Enfin, le mercredi 21 février 2024 Fc Porto, un ancien champion, va accueillir Arsenal, qui fait feu de tout bois en ce moment en premier



league. On ne sait pas ce que seront les Gunners en février mais par rapport à la forme du moment ils devraient logiquement passer cette étape. Le deuxième match du jour, une affaire latino-latine, entre Naples et le FC Barcelone penche légèrement en faveur des Italiens. Car le Barça, un

peu comme dans le doute, dispose d'une défense plutôt perméable qui encaisse à chaque match. Mais, avec le Barça, on peut aussi être surpris. C'est donc, là aussi, une double confrontation incertaine et pleine de suspense.

Nathan Tsongou

En résumé les confrontations des huitièmes de finale sont :

Fc Copenhague - Manchester city
R.B Leipzig - Real Madrid
Paris Saint Germain - Real Sociedad
Lazio Rome - Bayern de Munich
Inter de Milan - Atletico Madrid
PSV Eindhoven - Borussia Dortmund
Naples - Fc Barcelone
FC Porto - Arsenal

Coupe de la Confédération

ADIEU VEAUX, VACHES, CHEVAUX POUR DIABLES-NOIRS ?

Quatre matchs, aucune victoire et seulement un petit point conquis de surcroît à domicile par Diables-Noirs en phase de groupe de la coupe de la confédération. Ce bilan est forcément décevant même si, mathématiquement, il y a encore des chances très minimes de coiffer stade Malien et Sekhukhune sur la ligne d'arrivée.

La Renaissance Sportive de Berkane est déjà hors de portée et pratiquement assurée de la première place du groupe. Seulement, à ce jour, continuer à bâtir des châteaux en Espagne est, désormais, pour Diables-Noirs comme une illusion pas vraiment réaliste. Car notre équipe représentative, en réalité, n'a plus son destin entre les mains. Pour espérer se qualifier elle se doit de gagner largement à Brazzaville contre les sud-africains de Sekhukhune et également à Bamako contre le Stade Malien qui, lui, l'avait emporté ici par 3 à 1. C'est vrai qu'en football jamais rien n'est impossible du moment où Diables-Noirs a surpris en allant déjà gagner pour la première fois en Zambie, là où aucune équipe congolaise n'avait jusque-là réussi à le faire. Mais, de façon réaliste, rêver gagner au Mali relève du hasard, de la chance ou de la surprise. On



Aurevoir l'Afrique

voit mal les Maliens se laisser dans une déconcentration telle qu'ils pourraient être victimes d'un naufrage aussi colossal de surcroît à domicile. Et donc, pour Diables-Noirs, cela ressemble plutôt à une mission impossible. C'est pour cela que l'adieu aux veaux, vaches, chevaux est pratiquement confirmé. Mais, dans le football, il y a aussi une question d'honneur

et, pour Diables-Noirs, jouer six matchs sans épingle la moindre victoire au tableau de chasse ne fera que confirmer ce qui se dit ces derniers temps : le football congolais n'a plus du tout le niveau à l'échelle continentale. Il n'est plus que jamais un simple faire-valoir taillé pour servir de pauvre distributeur de points et de victoires. Et là, pour un pays qui à l'échelle continentale a déjà

laissé des traces impérissables au palmarès continental, cela apparaît comme un vrai scandale. C'est vrai qu'il est beaucoup plus facile de parvenir au sommet que de s'y maintenir. Mais, subjectivement, il y a de quoi penser à une bonne part de malédiction. Sauf que ce pourrait être une malédiction voulue du fait d'avoir renoncé au travail pour persévérer dans la paresse, l'auto suffisance, la tricherie, et la négligence. Le football n'est pas et ne sera jamais un jeu de hasard. C'est plutôt une science où, pour s'épanouir et se développer, on se doit de suer sang et eau. Ce qui veut dire que la chance, il faut savoir la provoquer.

Jouer les dernières chances à fond

A bien y voir, Diables-Noirs n'a vraiment pas été ridicule dans le jeu. Notre représentant a plutôt manqué d'expérience, de maîtrise, de lucidité, de constance et de réalisme. L'équipe a plutôt paru naïve et insuffisamment préparée pour ces batailles combien exigeantes à l'échelle continentale. Ainsi donc, des ajustements s'imposent tant dans l'organisation de la saison que dans la manière de se préparer. Car il y a aussi que nos encadreurs techniques souffrent parfois de l'absence de mise à jour de leur bagage.

Pour preuve, il n'y a pas un seul qui réponde aux critères pour la prise en mains de l'équipe nationale.

Mais, quoiqu'il en soit, la coupe de la confédération est encore à deux journées de la fin de la phase de groupe. Diables-Noirs, au lieu de se résigner à continuer à distribuer des points et des victoires, se doit plutôt de se réveiller pour nous laisser sur les regrets. Car deux victoires en deux matchs nous amèneraient à croire qu'on aurait pu mieux faire. Et donc notre représentant, qui a maladroitement renoncé au championnat pour privilégier la compétition africaine, se doit de sauver l'honneur. Ce qui sous-entend qu'il se doit de tout donner pour véhiculer une image plus respectable de notre football.

Il s'agit donc de se faire violence et d'afficher plus de détermination, de combativité et, bien sûr, de générosité. Question de prendre au moins quatre points sur six. Ce ne sera certainement pas facile surtout que le Stade Malien et Sekhukhune se disputent la deuxième place qualificative. Mais, pour Diables-Noirs, il s'agira de jouer à l'arbitre respectable. Et donc pas question de se résigner mais plutôt de se montrer utile.

Nathan Tsongou

Bilan annuel du sport congolais

LA SITUATION NE FAIT QUE S'EMPIRER

Une nouvelle année, 2023, vient à son tour d'entrer dans le gouffre de l'histoire. Mais, comme d'habitude, c'est une nouvelle année à oublier sur le plan sportif car c'est depuis bientôt huit ans que la morosité colle à la peau des Congolais. Pire, en dehors des contre-performances à répétition aujourd'hui, le diable est désormais partout. Alors, on se met à se marcher sur les pieds, à se montrer du doigt, à tricher à ciel ouvert, à faire semblant tout en regardant le sport s'enfoncer davantage dans la médiocrité.

En principe, au terme de l'année, l'heure est désormais au bilan. Qu'est-ce qui avait été prévu ? Qu'est-ce qui a été fait et ne l'a pas été ? Les objectifs sont-ils atteints ? Si non, pourquoi ? C'est, normalement, le travail qui devait se faire en ce moment dans toutes les structures chargées de conduire le sport congolais à bon port. Mais qui aura le courage de le faire à un moment où, même au marché, on peut, les yeux fermés, dresser ce bilan en lieu et place de ceux qui en ont la charge. Il est même difficile, extrêmement difficile, d'identifier le secteur qui a porté satisfaction. C'est sûrement, pour cela que la « nuit des oscar » initialement prévue par la tutelle n'a jamais vu le jour, puisqu'il n'y a absolument rien à récompenser même si l'on peut se dire qu'au pays des aveugles les borgnes sont rois. C'est aussi peut-être pour cela que le contrat de performances est allé à la poubelle à cause des fédérations, pour la plupart, avaient plutôt la tête ailleurs, c'est-à-dire piller l'Etat sans rien lui apporter en retour. C'est ainsi que le secteur du sport est au fil du temps, devenu une jungle où s'enracinent les querelles, la contestation, le détournement, l'absence de préparation, l'incapacité à travailler sur un programme préétabli, la lutte pour le pouvoir, les coups bas, les peaux de bananes, le trafic d'influence, la corruption, excusez du peu.



Le ministre des sports Hugues Nguélonlé

On est vraiment en droit de se demander ce que font toutes ces structures mises en place pour engager le combat contre tous ceux qui tordent le cou à l'éthique. Le pire, c'est que même les infrastructures sportives chèrement acquises sont à l'abandon. Le travail réalisé grâce à la municipalisation accélérée et aussi à cause des jeux africains du cinquantenaire est désormais à recommencer. Beaucoup d'argent, finalement, a été jeté par la fenêtre. Mesure-t-on seulement l'ampleur de ce gaspillage ?

Que retenir de l'année 2023 ?

Les plus grands événements sportifs de cette année qui vient de s'achever étaient incontestablement les éliminatoires de la CAN de football Côte d'Ivoire 2024, le début des éliminatoires

de la Coupe du monde de football 2026, la participation de l'As Otoho et Diabes Noirs en compétitions africaines inter-clubs de football, les éliminatoires du tournoi olympique

que Paris 2024 en handball féminin, la Coupe du monde de handball féminin, les jeux de la francophonie Kinshasa 2023 et, bien sûr, l'organisation à Brazzaville de la première session ordinaire du conseil des ministres de la zone 3 du Conseil du sport de l'Union Africaine. Si l'on commence par ce dernier point, il a été constaté que notre pays néglige les cotisations statutaires et a par conséquent couru le risque de perdre son siège alors que, pendant un bon moment de la tenue des assises, le droit à la parole lui a été refusé. Le Congo a fini quand même à s'en tirer mais... Les jeux de la francophonie à Kinshasa auront été une grande déception non seulement sur le plan des performances mais aussi sur la question des primes. Les sportifs ont montré un doigt



Le président de la Fécofoot Jean Guy Blaise Mayolas

accusateur vers la tutelle et il y a eu du bruit.

La Coupe du monde de handball féminin a été une catastrophe, une vraie. Pas de préparation aucune, un départ pour les pays nordiques en catastrophe et il a fallu une opération « rattrapage » pour éviter un séjour terriblement désagréable à la délégation congolaise au Danemark. Mais, par voie de conséquence, le directeur financier au ministère en charge des sports a perdu certaines de ses prérogatives. Avant la coupe du monde, il y a eu le tournoi pré-olympique en Angola. Là-bas, ce fut tout simplement un énorme scandale ; on a frôlé une grève des handballeuses qui, sur le terrain, ont pris l'option de saboter.

En football, le Congo est allé perdre sa qualification pour la CAN 2024 à Marrakech devant la Gambie après avoir pourtant mené à la marque par 2 à 0. Mais, le Congo a failli ne pas disputer les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Menacé de disqualification par la FIFA, l'Etat a fait la sourde oreille en refusant de payer à l'ancien entraîneur-sélectionneur Sébastien Migné ce qui lui était dû. Ce qui valait au Congo une disqualification. Mais grâce à la dextérité de Jean Guy Blaise Mayolas, le pire a été évité de justesse. Cependant, le Congo a quand même été battu (2-4) à cause d'un problème d'organisation administrative. L'As Otoho, la première, a été prématurément éliminée en ligue africaine des champions alors que Diabes Noirs est en voie de l'être en coupe de la confédération. Comme quoi le sport congolais continue de s'enraciner dans la nuit

Merlin Ebalé

RÉFLEXION

UNE AUTRE MANIÈRE DE « TUER » LE BASKET-BALL

Il se dit souvent qu'il suffit parfois de très peu de chose pour que tout bascule à jamais dans un sens comme dans l'autre. L'affirmation, à vrai dire, n'est pas gratuite car l'exemple, l'un des plus frappants, nous est donné par notre pays. Réputé pourtant comme terre d'accueil par excellence, il n'a pas hésité à jouer à la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. Il n'était certainement pas reconnu comme grand pays de basket-ball mais il n'était pas mal non plus. Sans compter des titres de gloire, il était néanmoins redouté et respecté. La prestation de Mogadiscio en 1981 reste à ce jour gravée dans la mémoire collective. Des noms célèbres ont marqué son

histoire et suscité le respect. Mais à moment où il était, peut-être, au creux de la vague certains fils du pays ont choisi de le jauger en décidant de faire venir la grande élite africaine ici sur nos terres. Mais une telle organisation était réellement budgétivore et, visiblement, inaccessible à la poche congolaise en ce moment-là. Le comble, c'est que certains des dirigeants se sont obstinés à croire que le Congo pouvait se permettre, à tout moment, de jeter l'argent par la fenêtre. Le pire, c'est que de façon réaliste le Congo a renoncé juste au dernier moment à organiser l'événement. Par voie de conséquences, des sanctions sont tombées et, depuis, le Congo a été banni. A cause, visiblement,

de certains qui, en réalité, voulaient plutôt se servir au lieu de servir dans la mesure où cette candidature, à vrai dire, ne s'imposait pas. Elle était totalement inopportune. Les règles étant ce qu'elles sont, le Congo a été tout logiquement frappé. Il fallait nécessairement mettre la main à la poche. Malheureusement, les choses traînent depuis là. Désormais, plus question pour notre pays de se mesurer aux autres et de se jauger. En jouant avec le feu, le Congo s'est donc brûlé. Maintenant, où sont passés ceux qui étaient au cœur de « l'incident » ? On aurait dû leur imposer un ordre de recette en guise de sanction. Ces derniers temps, dans le milieu, il y a pas mal

de mouvement et le basket-ball est en train comme de renaître. Mais à force de travailler sans connaître la haute compétition africaine, on finit par se lasser et même de se décourager du moment où la motivation n'y est plus.

Alors, à quel niveau se trouve désormais le basket-ball congolais ? Personne ne le sait. Mais, c'est clair certains de nos compatriotes ont largement contribué à assassiner le basket-ball. Ils ne veulent surtout pas qu'on en parle car leur espoir secret était tout simplement de se faire les poches. Ils ont réussi à rouler tout le monde dans la farine, conspirant contre le basket-ball mais parvenant quand même à ne pas souffrir. C'est tout simplement malheureux.

Gorges Engouma